

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 12 MAI 2022**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 29

Convocation du 03.05.2022
Affichage du 03.05.2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze mai, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-au-Perche suite à la convocation du 03.05.2022, affichée le 03 mai 2022.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUILLET Denis, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme ROYER-BERGER Frédérique, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M DESCHAMPS Michel, Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Madame Evelyne REVET est désignés secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2022.05.108

DEMANDE DE SUBVENTION – ACQUISITION DE NOUVEAUX MOBILIERS POUR LA MEDIATHEQUE DE TOUROUVRE

Considérant que :

- La Médiathèque de Tourouvre est en restructuration depuis avril 2022. En septembre, elle intègre la ludothèque et le RAM dans le bâtiment accolé. Une entrée commune et le passage entre les deux maisons nous obligent à repenser les espaces pour une bonne circulation des usagers et le fonctionnement des trois services.
- De plus, le mobilier actuel (20 ans) a subi des dégâts suite aux inondations successives. Le secteur jeunesse a tout particulièrement été touché (traces de moisissures).
- C'est aussi l'occasion de faire l'acquisition de meubles mobiles sur roulette, facilitant leur déplacement lors d'animation ou d'accueil d'un spectacle.
- Il est prévu un bureau d'accueil accessible PMR.
- Plusieurs fournisseurs répondent aux demandes de devis qui sont cours de consultation entre les équipes de salariés et bénévoles. A ce jour, le choix n'est pas défini. En fonction des tarifs, l'acquisition pourra se faire auprès de plusieurs fournisseurs, en privilégiant les besoins prioritaires.

C'est pourquoi, la dépense prévisionnelle est estimée à 20 000 € HT soit 24 000 € TTC pour l'acquisition du mobilier.

La CDC sollicite l'aide au financement du projet auprès :

- De la Médiathèque départementale de l'Orne, service du Conseil Départemental, à hauteur de 30 %
- De la DRAC, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques de lecture publique, à hauteur de 50 %

Soit un plan de financement prévisionnel qui s'établit de la manière suivante :

	Euros
MDO - Conseil départemental 20 % HT	6 000,00 €
DGD - Etat - DRAC 50 % du HT	10 000 €
FCTVA	4 000 €
Reste à charge à la CDC	4 000 €
Total TTC	24 000 €

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'approuver le projet d'acquisition du mobilier de la médiathèque de Tourouvre
- D'approuver le budget prévisionnel d'investissement 2022 associé au projet
- De préciser que les dépenses et les recettes sont inscrites au budget 2022
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès de la DRAC au titre de la DGD et le Conseil Départemental au titre de la MDO
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

Le Président,
Emmanuel LE SECQ

